

Montréal, le 11 mai 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Marie Lemay Lachance
Énergir
Affaires réglementaires et litiges
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Dossier Régie : R-4287-2024 Phase 3

Maître Lemay Lachance,

La présente fait suite à votre lettre du 11 mai 2026 par laquelle Énergir demande un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements no 11 de la Régie dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer ses réponses à la demande de renseignements no. 11 **au plus tard le 13 mai 2026 à 12h.**

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss